



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Rivéraine et St-Zotique
Centre de services scolaire des Trois-Lacs

Procès-verbal

2^e rencontre du conseil d'établissement
Lundi 5 décembre 2022

Sont présents :

- Karine Bouchard (parent)
- Isabelle Leduc (parent)
- Martyne Delisle (parent)
- Eric Miljour (parent)
- Sandra Morin (parent)
- Chantale Desrochers (enseignante)
- Marilou Lebrun (enseignante)
- Sylvie Méthot (enseignante)
- Valérie Collin Lepage (technicienne en service de garde)
- Marie-Christine Tessier (directrice)

Est absent :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ouverture de la séance à 19 h 01 proposée par madame Karine Bouchard et appuyée par monsieur Éric Miljour.

ADOPTÉ CE22-12-01

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Chantale Desrochers et appuyé par madame Valérie Collin-Lepage d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ CE22-12-02

3. Adoption du procès-verbal de la 1^{re} séance du Conseil d'établissement tenue le 17 octobre 2022

Il est proposé par madame Marilou Lebrun et appuyé par madame Valérie Collin-Lepage d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ CE22-12-03

4. Suivis au procès-verbal du 17 octobre 2022

Madame Tessier fait le suivi pour le financement.

9.7 Campagne de financement Épicure : 2 685\$ serviront à financer la classe extérieure. Le total des ventes s'élevait à 6 125\$.

5. Parole à l'assistance

Aucune assistance

6. Parole à la présidence

Madame Karine Bouchard parlera de plusieurs sujets lors des points 10 et 11.

7. Parole à la direction

7.1 Plan de lutte 22-23 (*LIP art. 75.1, à adopter*)

Fiche thématique #6

Madame Tessier présente le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.

Il est proposé par madame Valérie Collin Lepage, appuyé par monsieur Éric Miljour, et résolu à l'unanimité, d'adopter le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation tel que présenté par madame Tessier.

ADOPTÉ CE22-12-04

7.2 Suivi du budget 21-22

Madame Tessier présente le bilan de l'année 21-22 avec les constats qui en découlent.

7.3 Campagne de financement Épicure : suivi

Le suivi a été fait au point 4.

7.4 Terrain de soccer synthétique : résolution

Madame Tessier nous informe que le comité cour d'école veut aller de l'avant pour le projet du terrain de soccer synthétique. Ce coin est très populaire, mais malheureusement inutilisable souvent à cause de la pluie et du dégel de la neige. Ce projet présente un coût élevé d'un montant estimé, sans appels d'offres, de 240 000 \$.

On parle d'une grandeur d'un petit terrain non standard et non clôturé. Pour l'instant, nous sommes en questionnement sur la façon de financer le projet. On peut faire une demande au gouvernement, le projet serait ainsi réalisé en 2024. Sinon, trouver des idées de financement pour aller de l'avant plus vite (approcher des compagnies et commerçants de la région et faire un grand dévoilement avec les partenaires impliqués, campagne de financement avec vente de chocolat de Pâques, vente de chandails avec le nouveau logo de l'école, aller chercher un partenariat avec la ville, ...).

C'est un projet que l'équipe-école prend à cœur et qui pourra servir à l'ensemble de l'école (service de garde) ainsi qu'aux citoyens de la ville de St-Zotique.

Madame Karine Bouchard parle d'un encan silencieux avec différents commerçants lors d'un souper (elle a vécu cet encan au collège Bourget et cela avait été très lucratif).

Madame Martyne Delisle se questionne sur le bien fondé de se dépêcher de faire une campagne de financement au lieu d'attendre la demande au gouvernement.

L'objectif est de trouver un moyen de faire du financement sans faire plusieurs campagnes auprès des parents. C'est pourquoi les deux enseignants d'éducation physique se penchent sur ce dossier et explorent déjà les possibilités auprès des commerçants de la région.

Madame Tessier se garde un temps de réflexion supplémentaire pour vérifier l'idée de l'encan ainsi que son fonctionnement.

Il est proposé par monsieur Éric Miljour, appuyé par madame Karine Bouchard, et résolu à l'unanimité, d'approuver la résolution d'aller de l'avant avec le projet de terrain de soccer synthétique et de commencer à approcher certains commerçants de la région pour nous aider à financer ce projet.

APPROUVÉ CE22-12-05

8. Parole au personnel-enseignant

Madame Tessier parle du lancement du logo des équipes sportives de l'école.

9. Parole aux employés de soutien

Madame Valérie Collin-Lepage nous parle des préparatifs pour les cadeaux de Noël faits par les enfants du service de garde pour les parents.

10. Parole à l'OPP

Madame Karine Bouchard nous mentionne que demain, le mardi 6 décembre, l'OPP viendra décorer l'école de St-Zotique pour Noël.

Le dîner Subway du mois passé s'est bien déroulé, belle participation. Le prochain dîner Subway aura lieu le vendredi 9 décembre.

L'OPP est venu décorer l'école St-Zotique pour l'Halloween.

11. Comité de parents

Voir l'information annexée.

12. Questions diverses

Madame Karine Bouchard posera la question au DG lors de sa prochaine rencontre pour le déficit de 4 millions de dollars au Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

Sandra pose une question sur la classe extérieure. Madame Tessier mentionne que la base est déjà installée. Le tout sera fonctionnel pour le printemps 2023.

Il est proposé par madame Chantale Desrochers, appuyé par madame Marilou Lebrun et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 10.

APPROUVÉ CE 22-12-06

Lien pour accéder aux fiches et aux capsules :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

Mme Karine Bouchard
Présidente

Mme Marie-Christine Tessier
Direction